

**PROCÈS - VERBAL**

**École Lambert-Closse**  
**Conseil d'établissement 2020-2021**

**SÉANCE N°: 05**

**DATE DE LA SÉANCE :** 2020-04-21

**HEURE :** 18h30

La rencontre s'est tenue en vidéo sur TEAMS.

**PRÉSENCES:**

	Initiales	Présent(e)	Absent(e)
Alexis Beaudet-Roy - Parent d'élève	ABR	X	
Béatrice Toupin - Enseignante	BT	X	
Blandine Monjarret - Parent d'élève	BM	X	
Éric Thermidor - Directeur de l'école	ET	X	
Faiza Tebbji – Parent d'élève	FT		X
Karen Perez - Responsable de la Relance des loisirs tout 9 (RDLT9); Représentante de la communauté	KP	X	
Karima Ailane – Représentante du service de garde	KA		X
Karine Comtois - Concierge	KC	X	
Laura Cárdenas - Parent d'élève	LC	X	
Manon Parenteau - Enseignante	MP	X	
Nastassia Marcogliese Checchin - Orthophoniste	NMC	X	
Nicolas Stämpfli - Parent d'élève	NS	X	
Sandrine Gionet - Enseignante	SG	X	
Sarom Bahk - Parent d'élève	SB	X	
Joshua Wolfe – Représentant de la communauté	JW	X	

Une invitée, Emely Jade Drouin (stagiaire dans la classe de MP), étaient aussi présente sur TEAMS pour cette rencontre.

**CALENDRIER DES SÉANCES 2020-2021 :**

**Les séances du CÉ se tiennent généralement le mercredi :**

21 octobre 2020; 18 novembre 2020; 20 janvier 2021; 24 février 2021; **21 avril 2021**; 19 mai; 16 juin 2021.

**1. Mot de bienvenue du directeur**

BT est nommée secrétaire pour la rencontre.

**ET**

<p><b>2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 21 avril 2021</b></p> <p>L'ordre du jour est adopté à la proposition de NS, secondé par ABR.</p>	<p><b>Tous</b></p>
<p><b>3. Désignation d'un maître du temps</b></p> <p>MP est désignée maître du temps.</p>	<p><b>Tous</b></p>
<p><b>4. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 24 février 2021</b></p> <p>Le procès-verbal est modifié selon les propositions présentées par NS et il est adopté à la proposition de NS, secondé par SB.</p>	<p><b>BM</b></p>
<p><b>5. État de la situation COVID</b></p> <p>ET affirme qu'il y a un certain relâchement dans les dernières semaines : des élèves sont envoyés à l'école avec des symptômes de la COVID-19. En cas de symptôme, les parents doivent informer l'école et rester vigilants, surtout avec l'arrivée des variants. Dernièrement, il y a aussi beaucoup de remplacements d'urgence au sein des membres du personnel enseignant, ce qui fait en sorte qu'ils travaillent beaucoup.</p> <p>En lien avec la couverture médiatique sur la remise en question de la méthodologie employée pour tester la qualité de l'air dans les écoles, NS demande si un suivi sera effectué pour valider la méthodologie, ou encore confirmer les résultats obtenus. KC répond que nous ne sommes pas prioritaires à cause de notre ventilation mécanique, qui est dans les meilleurs. Il faut changer les filtres chaque 2 mois au lieu de 4 mois maintenant à l'école.</p> <p>NS affirme que les élèves sont contents d'aller à l'école alors il remercie le personnel.</p> <p>MP mentionne que nous sommes contents de travailler et elle félicite la communauté et les parents qui sont soucieux et mettent du leur face à la COVID, malgré le petit relâchement mentionné. C'est un beau travail d'équipe. BM mentionne qu'un enseignant a mis les élèves en visioconférence afin qu'un élève à la maison puisse participer à un atelier d'écriture, ce qui a été très apprécié.</p> <p>Un rappel amical sera envoyé par ET pour respecter les consignes. ET rappelle que dès qu'un élève a des symptômes, si les parents refusent d'aller le faire tester, il faut qu'ils gardent l'enfant 10 jours à la maison. Depuis le début de l'année, seulement 2 classes ont fermé et il y a eu environ 5 cas positifs en tout.</p> <p>NS s'interroge par rapport aux masques qui ont été retirés de la circulation par le Ministère en raison de risques pour la santé. ET répond que ce sont des masques qui ont été majoritairement distribués aux adultes, et parfois à des élèves, mais qu'ils sont bel et bien retirés.</p>	<p><b>Tous</b></p>

<p><b>6. Relance des loisirs tout 9 (RDLT9)</b></p> <p>KP nomme qu'une seule animatrice a assisté à la journée pédagogique due au manque de personnel. Emmanuelle Étur propose l'activité Comme sur des Roulettes à condition que du personnel soit présent. En ce moment, la session printemps en virtuel est débutée. Les activités de badminton ont recommencé par cycles de 2 à 3 semaines et ce, jusqu'au 2 mai. Pendant la fin de semaine, il y a des périodes de bulles familiales qui peuvent participer. Les inscriptions pour le camp de jour sont déjà complétées, soit en formule répit ou journées complètes. Pour le répit il y a encore des disponibilités. Toutes les informations sont disponibles en appelant à la RDLT9.</p>	<b>KP</b>
<p><b>7. Travaux dans l'école</b></p> <p>ET mentionne que les modules d'hébertisme ont été vérifiés puisque des morceaux ont été fendus. Il va donc y avoir des travaux pour rectifier la situation. Les tapis synthétiques vont également être restaurés. Les travaux sont sur garantie. ABR se questionne sur la durée des garanties et s'il y a un budget accordé à ces réparations au moment de l'expiration de la garantie. ABR nomme que c'est dommage de savoir qu'il y a déjà des choses à réparer après 1 an et qu'un plan d'entretien est nécessaire.</p> <p>KC nomme que les clôtures sont payées par le CSSDM, mais que le reste devrait être déboursé par l'école. Ceci inclut le paillis, à remplacer régulièrement.</p> <p>Les travaux pour le bloc sanitaire sont toujours en cours, mais il y a des toilettes temporaires fonctionnelles pour le moment. Les élèves peuvent maintenant rentrer par la rue Saint-Urbain. Un agent Garda est présent pour le moment pour des enjeux de sécurité en attendant que la caméra de surveillance soit installée.</p>	<b>ET</b>
<p><b>8. Photographies scolaires</b></p> <p>ET demande si les parents ont acheté des photos et s'ils sont satisfaits puisqu'il y a une insatisfaction qui a été nommée par certains parents. BM n'a pas d'objection à changer de photographe. ET mentionne qu'il n'est pas possible de lier les photos avec le dossier scolaire avec le photographe actuel ni d'avoir un service d'achat en ligne avec modifications comme avec d'autres photographes. NS trouve que les photos sont très naturelles comparées à d'autres photographes. SB nomme qu'elle aime le côté naturel aussi. MP nomme qu'il est aussi intéressant d'avoir une murale de tous les élèves comme service additionnel.</p> <p>Voici des noms de photographes qui sont ressortis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq Mars Photo St-Hubert (des photos dehors)</li> <li>• Photographe Stéphane Vairo (photographe de l'Étincelle)</li> <li>• Geneviève Goyette photographe</li> </ul>	<b>ET</b>

MP se propose d'appeler pour récolter l'information nécessaire. BM propose que MP envoie à tous un tableau comparatif entre les différentes suggestions.

KC propose d'agir comme photographe bénévole (elle a pris les photos à l'école de ses enfants) et de faire une collecte de fonds avec les parents et des membres du personnel bénévoles. Cette façon de faire permet d'avoir des fonds pour l'école. ABR n'est pas contre l'idée. Les élèves et les parents peuvent même s'impliquer. Puisqu'il y a certaines attentes au niveau des parents, il y a une réflexion à avoir quant au service professionnel que l'école désire avoir. BM trouve que c'est une idée à considérer dans les suggestions, les 3 photographes, ainsi que KC. ABR mentionne que le métier de photographe mérite peut-être d'être protégé pour leur permettre de gagner leur vie.

LC demande si l'intégration des photos au dossier de l'élève se fait de façon systématique ou si une permission doit être accordée par les parents. ET répond qu'aucune autorisation des parents n'est nécessaire et nomme que ces photos se trouvent sur SPI (un système sécurisé) donc les seules personnes qui y ont accès sont le directeur, la secrétaire et les professionnels. Les photos sont bien protégées et ne peuvent pas être copiées.

## 9. Budget

NS présente les contributions volontaires qui ont été ajustées à 8 666\$.

L'activité des Super Recycleurs s'est bien déroulée et a récolté 1062 kilos à 0,25\$/kilo pour un total de 265,50\$.

Dans les dépenses, la cour d'école n'a pas encore été débitée.

Il y a environ 86 500\$ disponible alors NS demande ce que nous faisons avec l'argent.

NS a calculé que les entrées et les sorties sont presque pareilles dans les dernières années, soit entre 15 000\$ et 16 000\$ (en incluant les 25 000\$ offerts pour la réfection de la cour d'école). Les contributions volontaires, d'environ 9000\$ par année, sont significatives. Nous avons donc une marge de manœuvre. ABR se demande si les dépenses ont toujours été acceptées ou si elles sont refusées parfois. KC nomme qu'il n'y a jamais eu de grosses demandes qui ont été demandées au CÉ. NS précise que l'exercice que nous faisons actuellement n'a jamais été fait réellement. Combien dépense-t-on? Quelles sont nos balises pour répondre aux projets d'environ 20 000\$ qui ont été proposés par l'équipe-école l'année dernière? Dans les règles de régie interne, il y a des particularités précises quant au choix de projets à accepter. Il faudrait préciser les modalités de sélection ensemble.

ABR se questionne par rapport aux contributions volontaires pour le secteur TSA puisqu'il veut aider. BT nomme qu'il faudrait se questionner sur l'aspect inclusif et revoir la distribution différente entre secteurs TSA et régulier.

**NS**

NS présente la fiche 22 pour fonds à destination spéciale, tirée de la formation obligatoire pour les membres des CÉ. Il y a une marge de manœuvre d'interprétation, mais il ne faut pas uniquement acheter du matériel. Il y a aussi l'attribution du fonds 4. ABR suggère de faire un budget prévisionnel.

NMC demande des clarifications par rapport aux différents fonds et ce qui peut être demandé. Une enseignante d'expérience quitte et la classe va se vider de matériel puisque la majorité du matériel lui appartenait et avait été acheté avec ses sous. Est-ce que le CÉ peut aider au niveau de ce manque de ressources? NMC souligne que les classes du régulier qui sont multiniveaux ont des budgets bonifiés, mais les classes TSA qui sont multiniveaux en soi, ne sont pas reconnus pour avoir accès à ce budget supplémentaire. NS nomme que le Ministère se doit de fournir les ressources financières à ce niveau-là. Par contre, il y a lieu de voir si les projets envisagés peuvent être revus sous l'angle présenté par le Ministère dans la fiche 22.

ABR rappelle le projet de musique. MP nomme qu'elle a été enchantée de voir le local de musique qui est aménagé de façon extraordinaire.

ET annonce un projet d'aménagement des îlots. ET présente un croquis fait par une enseignante avec des tables rondes, des bancs, des sofas, une table centrale avec des prises pour travailler et des armoires. Il y aurait aussi des corridors actifs qui seraient posés. Une table coûte environ 1300\$ et il en faudrait 8. KC nomme que les îlots sont grandement utilisés par les enseignants et le service de garde. Il faudrait donc le rendre plus fonctionnel. Le corridor actif servirait de décharge motrice et sensorielle pour les élèves qui en ressentent le besoin. KC affirme que les coûts liés à ce projet s'élèveraient à 25 000\$. C'est un projet au bénéfice de toute l'école. NMC affirme qu'elle et d'autres membres de l'école ont rencontré une ergothérapeute qui a conseillé le corridor actif afin de permettre aux élèves de canaliser leur énergie. ET mentionne que c'est un projet collectif et consiste en la demande de l'ensemble de l'équipe-école cette année au CÉ.

NS s'interroge pour savoir où les choses avaient été laissées lorsque le projet des îlots avait été abordé dans le passé. NS demande un budget détaillé. KC et ET peuvent y répondre de façon écrite par courriel d'ici une semaine. Une réponse pourra être accordée lors du prochain CÉ. BM nomme que le budget pour ce projet-là est actuellement disponible.

KC affirme qu'un embellissement de la cour des maternelles avait été prévu avant la réfection de la cour d'école, et qu'un budget de 11 000\$ avait été mis de côté pour ce projet (en plus des 25 000\$ alloués au projet de réfection de la cour). Les travaux prévus n'ont pas été complétés. Le pavé uni a été enlevé dans ce secteur, qui est maintenant boueux. Selon MP, la cour des maternelles est plus utilisée depuis qu'elle a été refaite. NS demande

<p>des détails sur les travaux prévus non complétés. NS nomme que ces travaux ne figurent pas au budget et doivent être pris en compte. KC dit qu'elle va apporter les papiers d'une ancienne présidente. MP dit que France Boudreault était aussi au courant des plans. Il faut aussi consulter les enseignantes de maternelle et les fournisseurs. Il faut également prévoir de l'argent pour le paillis et vérifier les années de garantie pour la cour d'école. NS veut définir des objectifs de dépenses et se faire un plan. BT se questionne sur le moment où prévoir les objectifs et prioriser les différents projets recensés. SB renforce ce que BT dit et aimerait avoir une prévision budgétaire avec les différents projets établis. NS va envoyer un courriel avec les balises.</p>	
<p><b>10. Suivi du projet éducatif / Activités à l'école / Services aux élèves</b></p> <p>Les enseignants ont eu une formation sur l'écriture cursive donnée par Graziella Pettinati. Au 2<sup>e</sup> cycle, Caroline Barber, du projet Culture à l'école, fait un projet de 8 semaines sur les ateliers d'écriture. Élie Marchand et Cathy Lemay font le projet Les orteils au vent avec les élèves du préscolaire.</p> <p>Hélène Piuze, au nom du groupe 31-41, demande la permission de vendre des boissons et des savons fabriqués en cours de sciences. L'argent accumulé serait remis à Mission Mile-End. NS demande comment seront gérés les risques reliés à la pandémie de COVID-19. ET répond que, les élèves auraient à amener leur propre verre et il y aurait des élèves désignés qui se déplaceraient dans les bulles classes. ABR mentionne qu'il serait important d'apporter l'argent exact seulement.</p> <p>En ce qui concerne le service aux élèves, l'année prochaine, il va y avoir 5 jours/semaine de TES, 5 jours/semaine d'orthopédagogie avec un ajout de service au début du mois de novembre. Il y aura 0,5 jour de soutien linguistique accordé au préscolaire et au premier cycle (il n'y en a pas cette année). Il y aura 4 jours/semaine de psychoéducation (avec le retour de Joanie à temps partiel), puis 5 jours/semaine d'orthophonie. Il y a donc une réduction du service de psychoéducation et une augmentation des journées d'orthophonie, passant de 4 à 5 jours/semaine.</p>	ET
<p><b>11. Projet de murale</b></p> <p>Élie Marchand propose de remplacer les murales avec de nouveaux graffitis par-dessus celles-ci. NS trouve que c'est une superbe idée. JW se questionne sur les artistes qui avaient fait les murales précédentes. MP et KC affirment que c'était d'anciens élèves avec l'enseignant d'arts plastiques.</p>	ET

<p><b>12. Consultation des élèves/ Code de vie</b></p> <p>Lors du dernier CPEPE, le port du couvre-chef a été choisi comme objet de consultation des élèves. Le directeur va donc rencontrer des représentants de classe à ce sujet. Il va les entendre concernant le port de la casquette et de la tuque en classe (actuellement interdit). ET invite également un parent membre du CÉ à se présenter à la consultation le mercredi 28 avril à 11h45. ABR se propose.</p>	<b>ET</b>
<p><b>13. Représentant de la communauté</b></p> <p>JW demande par rapport à sa demande de projet. ET n'a eu aucun retour concernant la demande de correspondance avec des aînés de la communauté. Il va le nommer à l'avance pour l'année prochaine. L'OPP aimerait également collaborer avec le représentant de la communauté.</p>	<b>JW</b>
<p><b>14. Service de garde / Adoption des règles de fonctionnement des services de garde</b></p> <p>ET nomme qu'il n'y a aucun changement pour les règles de fonctionnement des services de garde. Il sera présenté au prochain CÉ au mois de mai avec les noms des éducateurs mis à jour. Deux éducateurs veulent faire une clinique de vélo lors de la prochaine journée pédagogique, soit le 11 mai. Il y aurait un réparateur de vélo officiel pour superviser le tout. Cette activité ne demanderait aucuns frais pour les élèves et elle implique uniquement les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année.</p> <p>ABR se questionne par rapport au visionnement des films lors des journées pédagogiques. ET répond qu'il y a une journée thématique de cinéma, mais que les activités pédagogiques interactives sont recommandées. ABR se questionne également par rapport à la nutrition. ET répond qu'il y a des fournisseurs homologués qui commandent les collations et qu'il y a un service de traiteur avec un menu. Le menu envoyé aux parents provient du CSSDM.</p>	<b>ET</b>
<p><b>15. Comité de parents CP-CSSDM</b></p> <p>Le mandat de grève illimité des enseignants a été abordé puisqu'il a été voté à partir du 31 mai. MP répond qu'il y a présentement une entente acceptée par le FAE, mais qui reste à être proposée aux membres de l'Alliance mardi prochain.</p>	<b>BM</b>

Un document a été fait en ce qui a trait à tout ce que la pandémie a eu comme impact dans les écoles et sur les jeunes.

Un budget de 1,5 million de dollars d'ici 5 ans a été accordé pour soutenir le tutorat, le soutien psychologique, les classes spécialisées et le virage numérique.

Il y a eu un atelier des attentes des parents envers la direction générale du CSSDM. BM va envoyer la documentation en lien avec cet atelier.

## 16. OPP

Pour la corvée nettoyage, KC tenait à remercier les gens concernés puisque la cour d'école est beaucoup plus propre dernièrement. BM nomme que des corvées nettoyage ont été faites par l'ensemble des résidents du Mile-End.

BM dit qu'Emmanuelle demande si l'activité des Super Recycleurs permet de réduire les coûts pour la cour d'école et donc de refaire les plantations le 15 mai. Puisque le montant amassé n'est pas élevé, il faudrait déboursier un montant supplémentaire entre 600-800\$. ABR propose et MP seconde.

Concernant l'atelier de réparation de vélos, ET se questionne en ce qui a trait aux trottinettes et aux vélos dans la cour puisque les affiches ont été installées et que nous n'avons pas le droit d'en utiliser dans la cour. Si on demande une dérogation, celle-ci crée un précédent. BM va adresser les questions aux personnes concernées. C'est une question de donner l'exemple et préserver le matériel pour ne pas endommager le tapis de la bute. Le stationnement est suggéré au lieu de la cour d'école. KC demande si la police communautaire a été invitée. BM va le proposer.

NS demande des informations par rapport à l'activité de démo de skate de l'école Jeanne-Mance (durée des ateliers), pour mieux comprendre combien d'enfants pourraient en profiter. BM répond que l'activité aurait lieu dans la cour d'école Lambert-Closse. C'est accessible aux plus vieux par petits groupes et ce serait le 15 juin. On se questionne sur le coût. ABR se questionne sur l'apprentissage la sécurité à vélo qui devrait se faire plus tôt dans la vie des enfants. Il serait intéressant de trouver quelque chose qui d'adresse aux plus jeunes. Des informations additionnelles seront demandées par BM avant que le CÉ ne se prononce sur cette activité.

**BM**



**18. Varia**

NS a entendu dire que des élèves de 5<sup>e</sup> année ont sonné aux portes par rapport à une collecte de fonds en lien avec l'école. BM répond que l'argent ramassé a été remis aux itinérants. Les élèves ont pris cette initiative, mais leurs parents ont avisé l'école. Les dons ont été remis à une association. Une intervenante a contacté les enfants par Zoom pour expliquer ce qu'est une collecte de fonds et la manière de s'y prendre puisqu'on ne peut pas juste en faire de façon aléatoire.

**Levée de la séance : 21h58**